



# INSCRIPTION À

## La Parade Rétro

Yves/Châtelailon-Plage - 5 juillet 2026

**À retourner avant le 10 Juin 2026**  
 (pour la bonne organisation de cette manifestation)  
**Seuls les véhicules de plus de 30 ans sont concernés**

Association Festive Yves  
 Association loi - 1901 n°RNA : W173011202  
 Mairie de Yves le Marouillet - 17340 YVES

Conducteur principal		Passager (En 2 <sup>ème</sup> conducteur)
Nom - Prénom :		
Adresse postale :		
Adresse e-mail :		
Téléphone :		
Permis de conduire :		
Numéro :		
Délivré le :		
Par :		

CATÉGORIE (COCHER LA CASE) - Tarif universel = 25,00€				
<b>Petites populaires</b> (Bonnes cylindrées)	<b>Nez en l'air</b> (Décapotables)	<b>Petites sportives</b> (Bonnes cylindrées)	<b>Musclées</b> (Puissantes)	<b>Motos/Side cars/ Mobylettes/Solex</b>

COSTUMES DEMANDÉS POUR LES ÉQUIPAGES correspondant à la date de la mise en circulation du véhicule.		VOTRE VÉHICULE		
Marque :	Modèle :	Année :	Cylindrée :	Date de 1 <sup>ère</sup> mise en circulation :
CT Date :	Immatriculation :	Compagnie d'assurance : _____		
N° de police : _____				

**Fournir par email (lapistonette@gmail.com) , pour le dossier d'animation sur le tapis rouge, une photo 3/4 avant de votre véhicule (sans vous pour laisser la surprise aux jurys de vos costumes).  
 Quelques mots de votre véhicule pour l'animation, son prénom, son histoire... :**

<b>TRÈS IMPORTANT</b> : Le véhicule doit répondre aux exigences du code de la route. J'accepte sans réserve les termes du règlement de l'Association Pistonette. Cette parade n'ayant aucun aspect sportif, je décharge l'Association Pistonette, ses représentants et bénévoles de toutes responsabilités pour dommages corporels, matériels ou autres pouvant survenir à ma personne ou à mes biens. <b>COCHER LA CASE</b> <input type="checkbox"/>	<b>Option Menu "Pistonette" (Voir programme) avec Ambiance Musicale à "La Havane Event's" Qté :</b> <b>Repas 28,00€</b> (Hors boissons)
---	---

Date :	Signature :	Contact : Alain - 06 83 10 41 98 ou lapistonette@gmail.com	
--------	-------------	---	---

À renvoyer dat é et signé accompagné du chèque d'inscription (à l'ordre de : "Association Pistonette")  
 Adresse de correspondance : Association "Pistonette" - 16 rue de Courlis - Le Marouillet - 17340 YVES



Association Festive Yves

# La Parade Rétro

Yves/Châtelailon-Plage - 5 juillet 2026

## PROGRAMME

### 2 AVRIL 2026

- Ouverture des engagements (dès diffusion des documents).
- **10 juin 2026** : Clôture des engagements.

### DÉROULEMENT DE LA PARADE - DIMANCHE 5 JUILLET 2026

**8h30 à 9h15** - Regroupement des véhicules devant la Mairie d'Yves, remise des documents et petit déjeuner offert **"A LA CABANE PISTONETTE"** (devant et derrière la mairie).

**9h15** - Briefing des équipages déguisés et mise en place de la Parade.

**9h30** - Appel des équipages et Grand départ donné par **PISTONETTE**.  
(Chaque véhicule aura un numéro attiré).

**10h00** - Arrivée en front de mer. Avec ambiance festive le long du front de Mer de Châtelailon-Plage.

**10h00** - Début de passage des voitures sur le **"TAPIS ROUGE LANCÉ PAR PISTONETTE"** devant le Casino de Châtelailon-Plage. Un jury **SPÉCIAL PISTONETTE** constitué de 5 personnes procédera à la notation des véhicules et des costumes (2 mn par véhicule).

**10h15 à 12h30** - Rassemblement au fur et à mesure des participants après passage sur tapis rouge en face de L'Église (emplacement pour parquer tous les véhicules) au bar éphémère **"LE ZINC DE CHATEL "**, où un apéro sera offert à chaque participant en musique.  
Exposition des véhicules, tombola, photos souvenirs avec Pistonette et les Miss Charentes... etc.

**13h00** - Redémarrage de **"LA PARADE RÉTRO"**. Direction la **"La Havane Event's"** d'Yves en passant par Les Boucholeurs, magnifique bourg en bord de mer.

**13h20** - Arrivée à **"La Havane Event's"** : Parking pour tous les véhicules.

**13h30** - Remise **DES PRIX POUR LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES** en bord de mer par **"PISTONETTE"**.

**14h00** - **"MENU PISTONETTE"** :

**À "La Havane Event's" dans un magnifique cadre avec musique et baignade possible dans la piscine du restaurant pour fêter ce merveilleux moment Tous Ensemble !**  
(Pour ceux qui le désirent, n'oubliez pas vos maillots de bains).

### MENU PISTONETTE

Entrée : Saveurs de la mer : Huitres Charente-Maritime et Crevettes Roses

Plat : Cochon de Lait rôti - Pommes de terre sarladaises

Dessert : Café gourmand - Sélection de douceurs maison accompagnées d'un café.

**Nota : Pour la bonne organisation du déjeuner il est important de préciser le nombre de repas sur le bon d'inscription et de régler les repas en même temps de votre inscription.**

Nous vous attendons nombreux... **"PISTONETTE"**

Faisons vivre notre Patrimoine Roulant





Association Festive Yves

# La Parade Rétro

Yves/Châtelailon-Plage - 5 juillet 2026

## CONDITIONS ET RÉGLEMENT

### CONDITIONS

#### PUBLICITÉ ET DROIT À L'IMAGE

La publicité est libre mais le participant ne pourra pas s'opposer à une publicité de l'organisateur. Du seul fait de leur inscription, les participants acceptent sans réserve l'exploitation par les organisateurs de toutes photographies, vidéos, reproductions, diffusions de leur véhicule prises au cours de la manifestation, à la condition que celles-ci se cantonnent à des fins promotionnelles et ne nuisent en aucune façon à leur image personnelle. L'organisateur ne peut être tenu responsable de la diffusion d'images réalisées par toute autre personne.

#### CODE DE LA ROUTE : TRÈS IMPORTANT

Tout au long du parcours, nous vous rappelons l'obligation qui vous est faite du strict respect du code de la route et tout particulièrement dans la traversée de villages et de villes. Une attention toute particulière sera apportée au respect absolu de la réglementation et particulièrement au respect de la vitesse maximum autorisée dans la traversée des zones habitées (30 km/h et priorités à droite dans Châtelailon-Plage).

#### DROIT D'ENGAGEMENT :

Le montant des droits d'engagement est fixé à 25 euros par véhicule. Le règlement signé doit être obligatoirement joint à la commande d'engagement pour que celle-ci soit prise en compte. **En cas de forfait, une somme de 10 euros restera acquise pour dédommagement des frais engagés.**

### RÉGLEMENT DE LA PARADE

Ce parcours est ouvert à tout type de véhicules homologués sur route de plus de 30 ans (avant 1996). Il se déroulera au départ de la MAIRIE D'YVES - Le Marouillet - 17340 YVES, le 5 juillet 2026.

#### VÉHICULES ADMISSIBLES :

##### VOITURES, 2 ROUES, SIDE-CARS, UTILITAIRES DE MOINS DE 3,5 T.

Le nombre total d'engagés est limité à 50 voitures, 50 motos, 50 Mobylettes et Solex. L'enregistrement des engagements se fera dans l'ordre d'arrivée. Un numéro sera attribué pour chaque dossier et sera à coller obligatoirement sur chaque véhicule. Chaque numéro sera appelé au départ dans l'ordre chronologique décidé par les responsables en fonction du type de véhicule.

#### ÉQUIPAGE :

Tout équipage doit être composé d'un conducteur principal détenteur d'un **permis de conduire valide**. Les équipages devront être déguisés par rapport à la date de la première mise en circulation du véhicule. Le jury en tiendra compte lors de la notation. L'état du véhicule, le respect du code de la route et les déguisements seront pris en considération pour l'obtention des prix pour chaque catégorie.

**COSTUMES DEMANDÉS POUR L'ÉQUIPAGE CONFORMES À LA DATE DE LA PREMIÈRE MISE EN CIRCULATION DU VÉHICULE, MOTO... ETC.**

Nous vous attendons nombreux... **"PISTONETTE"**.

Faisons vivre notre Patrimoine de Voiture

